



Cotisation 35€

réglée : par

chèque

par virement

en espèces

## BULLETIN D'ADHÉSION

À L'ASSOCIATION CLUB PHOTO « LES FLOUS DU VENTOUX »  
SAISON 2023-2024

À retourner rempli à :

LES FLOUS DU VENTOUX - Hôtel de Ville - CS90001 - 84410 Bédoin

Site internet : <https://lesflousduventoux.wordpress.com/>

Adresse mail : [lesflousduventoux@gmail.com](mailto:lesflousduventoux@gmail.com)

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Téléphone .....
Date de naissance .....
Adresse mail .....

### CENTRES D'INTÉRÊTS

Rencontres entre amateurs

Sorties photographiques

Initiation à la photographie

Traitement photo numérique

Autres :

Logiciels utilisés :

Light room

Photo shop

Autres

Association « Les Flous du Ventoux »

Hôtel de ville - CS90001 - 84410

BÉDOIN SIRET 825 283 658 00011

[lesflousduventoux@gmail.com](mailto:lesflousduventoux@gmail.com) - <https://lesflousduventoux.wordpress.com>



## **ADHÉSION 2023/2024**

La cotisation donne droit à la qualité globale de membre et permet d'accéder aux ressources de l'association durant la période d'adhésion.

Les adhésions et cotisations sont nominatives.

Les personnes mineures ou sous tutelle doivent justifier d'une autorisation de leur représentant légal, fournie au moment de l'inscription.

Les membres sont automatiquement inscrits sur la liste de diffusion par messagerie électronique.

La période d'activité s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 aout 2024.

Le montant de la cotisation annuelle est de 35 € pour la période d'activité définie ci-dessus. Elle sera payée préférablement par chèque libellé à l'ordre des Flous du Ventoux. Elle n'est pas remboursable.

Toute personne souhaitant régler une somme supérieure au montant de la cotisation annuelle en vigueur sera considérée comme membre bienfaiteur de l'association.

J'accepte ces présentes conditions.

Fait à : \_\_\_\_\_ , le :

**Signature de l'adhérent ou de son représentant légal**, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :